

40-24

**Département du Doubs
Mairie de BADEVEL
16 Grande Rue – 25490 BADEVEL**

Membres en exercice : 15 - Présents : 13 - Procurations : 2 - Votants : 15

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 25 OCTOBRE 2024**

Date de convocation

17 octobre 2024

Date d'affichage

17 octobre 2024

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. GOMES Samuel, Maire.

L'an deux mil vingt quatre, le 25 octobre, le conseil municipal étant assemblé en session ordinaire, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Samuel GOMES, Maire.

Étaient présents : M. Samuel GOMES, Mme Joëlle TSCHUDI, M. Pascal GALLIOT, M. Fabien BARI, Mme Nadège ZIMMERMANN, M. Azzedine AZZOUG, M. Jean-Pierre BAILLY, Mme Catherine GRANDCLÉMENT, Mme Pamela GRIDEL, M. Aurélien LEY, M. Quentin ROSSÉ, M. Jacques VESIN, Mme Armelle LE GAL.

Étaient absents excusés avec procuration : M. Sébastien GADOT (donne procuration à M. Aurélien LEY), M. Christian CHOUET (donne procuration à M. Jean-Pierre BAILLY).

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire Mme Pamela GRIDEL.

**CONVENTION POUR UN PARTENARIAT AVEC L'AGENCE RÉGIONALE DU NUMÉRIQUE ET DE
L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
Délibération N°40-24**

L'Agence Régionale du Numérique et de l'intelligence artificielle (L'ARNia) est un Groupement d'Intérêt Public (GIP) située au 3 bis rue Du Suzon, 21000 Dijon, apporte la garantie de la neutralité d'un service public dans un univers complexe : celui de la numérisation des échanges, que tous les acteurs, et singulièrement les plus petits, n'ont pas les moyens de maîtriser. La mission de l'ARNia est de proposer à ses adhérents des solutions quotidiennes aux évolutions/contraintes des usages numériques. L'ARNia s'adresse aux organismes publics, et tout particulièrement au bloc communal, mais aussi aux entreprises concernées par la transition numérique (marchés publics). Elle est aujourd'hui la plate-forme de référence plébiscitée par les branches et organisations professionnelles en région. Les trois missions principales sont :

- Déployer des outils et services mutualisés,
- Valoriser les données publiques,
- Fournir du conseil et accompagner les partenaires dans les projets numériques.

L'ARNia est actuellement impliquée dans le développement du programme DataBFC qui est une plateforme destinée à aider les collectivités pour utiliser et valoriser leurs données :

- collecter des données depuis les outils métiers ou les fichiers
- stocker les données en Bourgogne
- valoriser les données à travers des visualisations et des cartes
- gérer les données de manière collaborative et de les partager

Compte tenu de l'expérience acquise par la Commune de Badevel, dans le domaine des objets connectés pour la supervision de plusieurs dispositifs, de type objets connectés, répartis sur le banc communal (systèmes énergétiques, systèmes de suivi des taux de remplissage des corbeilles de rue, etc.), l'Agence Régionale du Numérique et de l'intelligence artificielle souhaite confier une étude qui consiste à mettre à disposition une équipe de stagiaires actuellement en poste à la Mairie de Badevel. Ces stagiaires, de compétences diverses dans les domaines des données, de la Smart City et de l'intelligence artificielle, collaboreront avec l'ARNIA pour réaliser les missions suivantes :

- Mission 1 – Recherche et benchmarking : Faire bénéficier l'ARNia des retours d'expérience des études exploratoires préalables au déploiement de solutions de Smart City à Badevel. Support de présentation et documentation du retour d'expérience.
- Mission 2 – Développement d'une application utilisant des IoT : Conception et réalisation d'une application permettant à une collectivité de faire le suivi de la température d'une ou de plusieurs salles de son territoire et intégrant un bouton de commande pour activer et fermer à distance le chauffage de chacune de ces salles. Cette application devra être spécialement adaptée en termes d'ergonomie à son usage par le maire de la commune via son smartphone. L'application devra reposer sur les briques logicielles (principalement Node-RED) disponibles sur DataBFC qui sera également le réceptacle des données produites par les IoT. Cette application devra être facilement modifiable par l'ARNia qui devra pouvoir la répliquer facilement. Les spécifications détaillées ainsi que les senseurs et actionneurs nécessaires à l'application seront définis d'un commun accord par les partenaires. L'application décrite dans l'objet de la mission
- Mission 3 – Prospective et analyses : l'équipe de stagiaires proposera des pistes d'utilisation analytiques et prospectives des données disponibles sur DataBFC, y compris des cas d'usage intégrant l'intelligence artificielle, et réaliser des intégrations potentielles avec les outils Superset et Baserow.

La Mairie de Badevel met à disposition de l'ARNIA l'équipe de stagiaire pour une quotité de travail de 30 jours/hommes à compter du 1er novembre 2024 et pour une période n'excédant pas 6 mois, pour un montant forfaitaire total de 6000 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal avec :

POUR : 15
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

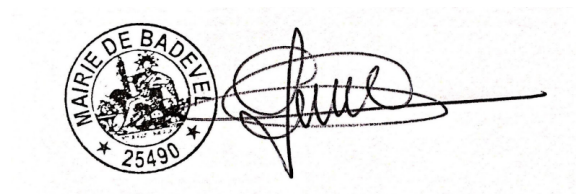
AUTORISER le Maire à signer la convention avec l'ARNia dans les conditions décrites dans la présente délibération.

Fait et délibéré en séance le 25 octobre 2024

Pour copie conforme

Certifié exécutoire après le dépôt en sous-préfecture de Montbéliard
le 26 octobre 2024 et publication ou notification le 26 octobre 2024

Le Maire,

The image shows a circular official stamp of the 'MAIRIE DE BADEVEL' with the number '25490' and a coat of arms. To the right of the stamp is a handwritten signature in black ink.

Samuel GOMES